

FORMATION SYSTEM CENTER CONFIGURATION MANAGER 2012 : ADMINISTRATION

La formation System Center Configuration Manager 2012 : Administration sur 5 jours a pour principal objectif de vous familiariser avec l'ensemble des fonctionnalités d'administration sous SCCM 2012. De l'introduction aux bases à l'utilisation du Wake On Lan en passant par l'utilisation de requêtes et rapports, vous aurez une vue d'ensemble des fonctionnalités de base du logiciel

PROGRAMME

1/ System Center Configuration Manager : Présentation de SCCM 2012

- SCCM 2012 : vue d'ensemble
- Visualiser l'architecture
- Utiliser la console de Configuration Manager
- Connaître les outils de surveillance
- Connaître les outils de dépannage

2/ Découvrir et organiser les ressources avec SCCM

- Configurer la découverte SCCM 2012
- Appréhender les Limites de sites et groupes de limites
- Visualiser les collections d'utilisateurs et de matériels
- Déléger l'administration

3/ Gérer le client avec SCC Manager

- La gestion du client : vue d'ensemble
- Déployer le système
- Configurer les paramètres
- Effectuer la surveillance

4/ Procéder aux inventaires et mesurer l'utilisation des logiciels

- Collecte des inventaires : comprendre le processus
- Inventaire matériel : configuration
- Inventaire logiciel : configuration
- Gérer la collecte
- Asset Intelligence pour surveiller les licences
- Appliquer la mesure de l'utilisation de logiciels

5/ Formuler des requêtes et établir des rapports

- Les requêtes : syntaxe et enjeu
- Gérer les requêtes
- Intégrer le SQL Server Reporting Services

NOUS CONTACTER

AGORATIC
21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76
Tel : 01 42 62 91 86
www.openska.com

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2455 euros

5 jours

M10747

Vous souhaitez organiser
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houilly au
01 42 62 91 86**

OBJECTIFS

- Savoir définir et implémenter l'architecture de sites SCCM
- Savoir collecter l'inventaire et mesurer l'utilisation d'applications
- Savoir utiliser les fonctions de gestion des actifs
- Déployer paquets applicatifs, applications virtuelles, et mises à jour
- Administrer l'installation automatisée des différents postes de travail
- Paramétrer des outils de prise de main à distance
- Configurer le réveil par réseau (Wake-On-LAN) et la gestion hors bande
- Effectuer la maintenance et la surveillance de l'infrastructure SCCM
- Appréhender le mode natif de SCCM 2012 et gérer des clients via Internet

PRE-REQUIS

- Avoir des notions de base sur Active Directory
- Avoir des notions de base sur Windows Server 2008 R2
- Connaître les réseaux TCP/IP et DNS

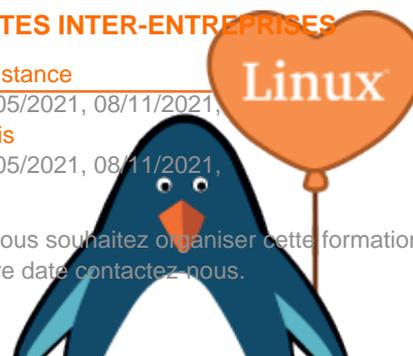
PUBLIC CONCERNE

- Administrateur système
- Administrateur réseaux
- Responsable de la supervision système
- Personne chargée du déploiement d'un projet de supervision de serveurs

DATES INTER-ENTREPRISES

A distance
10/05/2021, 08/11/2021,
Paris
10/05/2021, 08/11/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation à une autre date contactez nous.



6/ Déployer des logiciels : Les paquets et programmes

- Appliquer la télédistribution (Réseau câblé)
- Configurer les paquets et programmes
- Appréhender les points de distribution
- Déployer des programmes sur des clients

7/ Concevoir et déployer des applications avec SCCM

- Appréhender le modèle de gestion d'applications
- Concevoir son application
- Déployer son application
- Configurer le catalogue des applications

8/ Administrer les différentes applications sous SCCM

- Connaître les prérequis et dépendances
- Appréhender les différents types de déploiements
- Connaître les affinités matérielles existantes
- Visualiser le cycle de vie des applications

9/ Gérer les mises à jour de System Center Configuration Manager

- Les mises à jour : vue d'ensemble
- Préparer son site
- Gérer les différentes mises à jour
- Connaître les règles de déploiement automatique
- Surveiller et dépanner le système

10/ Protéger les équipements utilisateurs de System Center

- Les équipements utilisateurs : introduction
- Configurer ses stratégies de protection

11/ Déployer des systèmes d'exploitation avec SCCM 2012

- Systèmes d'exploitation : vue d'ensemble
- Préparer son site au déploiement
- Savoir capturer une image
- Déployer le système avec

12/ Administrer la configuration du système

- Configuration : vue d'ensemble
- Configurer le système
- Visualiser les résultats obtenus

13/ Prendre en charge les équipements nomades

- Configurer les équipements
- Déployer une infrastructure clé publique
- Gérer de façon avancée les équipements nomades
- Déployer des applications pour équipements nomades

14/ Wake On Lan : Gérer l'énergie et prendre en main à distance

- Wake On Lan : le standard réseaux Ethernet
- Administration hors bance
- Configurer la gestion de l'énergie
- Configurer la prise de main à distance

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

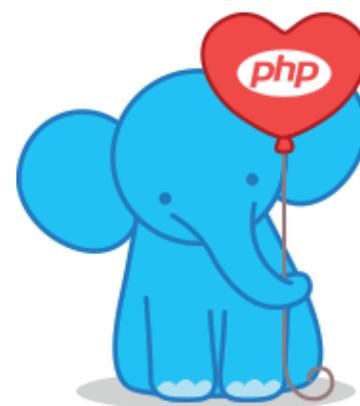
ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75